

FÉDÉRATION DES INITIATIVES ET ACTIONS SOCIALES
ACTION COORDONNÉE DE FORMATION ET D'INSERTION

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017



**fias
acti**

1990

CRÉATION

ACFI-FIAS

Le Monde des possibles
32

MEMBRES

Femmes actives
 Les petits boulots de boulot
 Appui JST
 Le Trusquin
 Start Boulot
 CFPAS-IP Idée 53
 Futur H
 Centre européen du travail
 Proximité Santé
 Cap-Info
 Codef
 Echafaudage
 Esope
 Les Capucines
 Service jeunesse Brabant
 CPAS Neufchâteau
 Bonnevie
 Le Levain
 8Infini
 Le Cortil
 Ateliers de Pontaury
 Au four et au moulin
 Interface 3
 Ferme de Froidmont
 Futur simple

5

PROJETS



EU.Cool - Pave the Way
 Cap'Inclusion - Canapaléa
 Moi, mon père, mon grand-père

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

14

Daniel Thérasse

Ségolène Jacquemin
 Maribel Droesbeke
 Tommaso Grimaldi
 Carine Deschamps
 Morgane Eeman

4 MISSIONS

Fédérer Coordonner Défendre
 Accompagner au quotidien

L'étude,
 l'impulsion,
 la mise en oeuvre et le développement d'initiatives d'actions sociales reposant sur des valeurs d'égalité fondamentale et de réciprocité

1 OBJECTIF

Coline Delcourt
 Charles Dilley
 Hatice Ozturk
 Aline Dupont
 Julie Bellière
 Nadia Mathis
 Laïla Yassini
 Abdel Sallah

2017

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Présentation de la fédération	2
Missions, Visions & Valeurs	2
Structure ACFI	3
Services aux membres	5
Finances et administration [rapport temporaire]	7
Communication	9
<i>Site internet</i>	9
<i>Top 10 des pages les plus consultées</i>	10
<i>Suivi 2017</i>	11
<i>Objectifs 2018</i>	12
Représentation patronale	13
UNISOC	13
UNIPSO	13
<i>GT Emfor UNIPSO</i>	14
FESEFA	14
Mandats	15
Interfédé	16
Conseil d'administration	16
Groupes de travail	16
<i>GT Communication</i>	16
<i>GT ESSOR</i>	17
<i>GT Evaluation</i>	17
<i>GT Pédagogique</i>	18
<i>Commission pédagogique</i>	18
FEBISP	19
Projets	20
Canapaléa [2015-2018]	20

<i>Description du projet</i>	20
<i>Réalisations et bilan 2017</i>	20
<i>Objectifs 2018</i>	21
Cap’Inclusion [2016-2020]	21
<i>Description du projet</i>	21
<i>Réalisations et bilan 2017</i>	22
<i>Poursuite de l’étape 1 : outiller les acteurs de terrain</i>	22
<i>Réalisation de la seconde partie de l’étape 2</i>	23
<i>Objectifs 2018</i>	24
Moi, mon père, mon grand-père [2017]	24
<i>Description du projet</i>	24
<i>Réalisations et bilan 2017</i>	25
Eu.Cool [2017-2019]	26
<i>Description du projet</i>	26
<i>Réalisations et bilan 2017</i>	26
<i>Objectifs 2018</i>	26
Pave the Way [2017-2019]	27
<i>Description du projet</i>	27
<i>Réalisations et bilan 2017</i>	27
<i>Objectifs 2018</i>	27
Objectifs 2018	28
Conclusion	29



INTRODUCTION

Au niveau politique et juridique, cette année a été particulièrement dense et nous avons fait face à de très nombreuses interrogations et défis.

La situation politique et les changements de majorité ont mis à mal le travail déjà complexe de réforme entamé par le cabinet précédent. Cela s'est particulièrement fait sentir concernant la réforme APE pour l'ensemble du secteur non-marchand qui n'a pu, pour l'instant, être menée à terme. Si pour les CISP, secteur test en la matière, la situation est plus avancée, le statut des points APE hors CISP n'est toujours pas clarifié.

Le travail politique, de plaidoyer et de défense du secteur effectué chaque jour par la fédération, et - a fortiori - l'Interfédé, prend, dans ce contexte, encore plus d'importance. Nous avons, en effet, veillé à interpeller les instances concernées chaque fois qu'un de nos membres ou que l'intérêt du secteur pouvait être mis à mal.

Le contexte politique actuel nous a forcé à une vigilance permanente puisqu'il est clair que nous allons vers une diminution des moyens octroyés, notamment par rapport aux aides à l'emploi, mais également une mise sous pression du secteur.

Nous avons, d'une part, assuré la transmission des informations générales, politiques, administratives, officielles vers nos membres, et de l'autre garanti la prise en compte de chaque situation individuelle problématique vécue par les centres. Nous avons relayé, discuté, et sommes intervenus pour porter ces réalités à la connaissance de l'ensemble des secteurs et des politiques.

En ce qui concerne l'équipe ACFI, 2017 s'inscrit dans la continuité du processus de renforcement des compétences et des suivis.

L'ACFI a donc poursuivi son chemin vers plus de stabilisation et une véritable cohésion interne, continué à travailler sur sa visibilité, ses spécificités et développé une dynamique d'équipe constructive, proactive et visionnaire.

PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION

L'ACFI-FIAS est une fédération qui regroupe une quarantaine d'initiatives d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale. Les associations membres de la fédération ont pour principale mission d'accompagner des personnes éloignées du marché du travail dans leurs démarches de recherches d'emplois.

Nos membres offrent ainsi l'opportunité à leurs stagiaires d'acquérir la pratique d'un métier tout en leur permettant de construire leurs projets de vie (professionnels, familiaux, sociaux...) de manière autonome et responsable.

Les actions que nous menons quotidiennement sont fondées sur notre objectif en tant que fédération et sur 4 missions essentielles.

MISSIONS, VISIONS & VALEURS

► **Regrouper**

L'ACFI-FIAS regroupe une quarantaine d'initiatives d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale à Bruxelles et en Wallonie. Notre fédération est un réseau actif, énergique et militant. Au travers d'une écoute mutuelle, nous favorisons la réflexion commune, le partage d'expériences et la mutualisation des moyens.

► **Promouvoir, défendre et représenter**

Nous assurons une représentation active de nos membres auprès de nombreuses instances de concertation sociale, de réseaux d'insertion et d'économie sociale. Nous défendons et promouvons, face aux pouvoirs publics, une vision plurielle du travail social qui respecte la diversité des individus, la variété des motivations personnelles, la richesse des liens sociaux et de l'action collective.

► **Soutenir et conseiller au quotidien**

Pour soutenir nos membres, nous menons des actions d'étude, d'impulsion, de mise en œuvre et de développement d'initiatives centrées sur l'intérêt des personnes considérées comme actrices de changements sociaux.

► **Coordonner**

Nous coordonnons des actions communes, spécifiques et complémentaires aux actions de formation : promotion de l'égalité des chances, accompagnement à et dans l'emploi, développement de partenariats constructifs avec le monde de l'entreprise, développement d'échanges transnationaux... Nous impulsions ainsi la co-construction de visions partagées, ambitieuses et cohérentes dans les secteurs de l'économie sociale et d'insertion socioprofessionnelle et la création d'emplois salariés et indépendants.

STRUCTURE ACFI

La Fédération est composée de trois pôles : un directionnel, un administratif et un opérationnel. La structure même de l'ACFI-FIAS permet d'accompagner les membres au quotidien. Nous nous réunissons régulièrement dans le cadre d'une Assemblée Régionale Wallonne, d'une Assemblée Régionale Bruxelloise et d'un Comité de Coordination. Ces réunions sont mises en place par l'équipe ACFI-FIAS afin de communiquer et de partager diverses informations utiles.

Pôle directionnel

Conseil d'administration

Administration déléguée

Pôle administratif

Gestion administrative et financière de projets

Gestion administrative et financier

Direction des ressources humaines

Gestion administrative comptabilité et du personnel

Secrétariat

Pôle opérationnel

Gestion de projets et conseil pédagogique

Coordination responsable des appels à projets et de l'équipe

Coordination responsable des relations extérieures et du pédagogique

Accompagnement et conseil ISP wallonie

Service de communication

Conseil juridique

Accompagnement et conseil ISP Bruxelles et relations extérieures en économie sociale

SITUATION DES RESSOURCES HUMAINES

L'ACFI et son équipe sont, depuis 2016, dans une phase de renouvellement au niveau du personnel. Nous voulons remercier toute l'équipe pour la sérénité et la confiance avec laquelle nous avons pu opérer ces transitions. La cohésion, la faculté d'adaptation et l'investissement de chacun sont d'autant plus indispensables lors de ces transitions.

<p>Nadia Mathis Gestionnaire administrative et financière de projets</p>	<p>Daniel Thérasse Administrateur délégué</p>	<p>Hatice Ozturk Directrice des ressources humaines</p>
<p>Carine Deschamps Gestionnaire administrative comptabilité et du personnel</p>	<p>Aline Dupont Secrétaire de direction</p>	<p>Charles Dilley Responsable administratif et financier</p>
<p>Julie Bellière Conseillère juridique</p>	<p>Laïla Yassini Conseillère ISP Bruxelles et relations extérieures en économie sociale</p>	<p>Tommaso Grimaldi Coordinateur responsable des appels à projets et de l'équipe</p>
<p>Morgane Eeman Coordinatrice responsable des relations extérieures et pédagogique</p>	<p>Abdel Sallah Chargé de missions</p>	<p>Ségoène Jacquemin Chargée de communication</p>

- ▶ **Charles Dilley**, Responsable administratif et financier, a pris ses fonctions en mars 2017 suite au départ de **Jean-Philippe Muyle**.
- ▶ **Aline Dupont** a été engagée en décembre 2017 en tant que secrétaire à la suite de **Julien Pening** afin d'assurer le remplacement de **Coline Delcourt**, absente pour une durée indéterminée pour raison médicale.
- ▶ **Abdel Sallah** a été engagé en octobre 2017 en tant que chargé de missions à la suite de **Eléonore Rigaux** afin d'assurer le remplacement de **Maribel Droysbeke** absente pour une durée indéterminée pour raison médicale.
- ▶ **Leyla Buekens** a quitté l'équipe en novembre 2017 pour de nouveaux défis professionnels.
- ▶ Suite au congé de maternité de **Julie Bellière**, **Francine Vangoethem** a été engagée en novembre pour une durée déterminée.

SERVICES AUX MEMBRES

► **Accompagnement des membres**

L'équipe ACFI a accompli sa mission de soutien et conseil à ses membres. Nous avons pu, à plusieurs reprises, rencontrer la quasi totalité des directions et une grande partie des équipes pédagogiques. Cela fut l'occasion de faire le point sur la situation particulière des centres et d'évaluer l'aide à apporter.

Le travail d'accompagnement continu et quotidien s'effectue sur des questions pratiques, juridiques, politiques, financières, pédagogiques, mais également en termes de communication ou lors de partenariats dans les projets (Eu.cool, Cap'Inclusion,...).

Les questions et problématiques des centres ont fait l'objet de discussions au sein des assemblées régionales, des réunions d'équipe et de l'Interfédé, afin de pouvoir mieux témoigner et prendre en compte les réalités du terrain.

Nous avons, dans l'autre sens, transmis et fait le suivi des informations et évolutions au niveau politique et administratif afin d'aider au mieux les centres dans leur gestion administrative et différentes obligations.

► **Accompagnement pédagogique et échanges d'expériences**

Afin de pouvoir développer le rôle pédagogique de la fédération, nous sommes allés à la rencontre des centres et des équipes pédagogiques de nos membres. L'objectif était d'identifier les réalités et besoins des centres en termes de discussions, mutualisation, échanges et travail commun au niveau pédagogique. Nous avons donc répertorié les demandes et priorités afin de proposer aux membres une formule répondant à leurs attentes.

Un premier état des lieux, présenté lors de notre Comité de Coordination du 24 novembre 2017, a permis de préciser certaines demandes et d'avoir une discussion commune sur les différentes revendications des membres en matière pédagogique. Ce travail se poursuivra en 2018 pour concrétiser l'apport pédagogique de la fédération et adapter notre offre et formule à la majorité de nos centres.

► **Développement des activités et de nouveaux projets**

L'ACFI a apporté son soutien aux projets et activités des centres tout en proposant et coordonnant différents partenariats dans le cadre de ses propres projets. Nous avons, tout au long de l'année, développé des projets en partenariat avec nos membres (voir la partie projets du rapport).

Le travail réalisé sur le volet pédagogique a également permis de valoriser les thématiques intéressantes pour les centres et les sujets ou priorités en termes de projets. Plusieurs d'entre eux continuent en 2018 et s'inscrivent donc dans les priorités de la fédération. Nous faisons le point à ce sujet régulièrement avec l'ensemble de nos membres, lors des assemblées régionales notamment.



► **Optimisation de la gestion quotidienne**

Nous répondons quotidiennement aux questions et demandes ponctuelles des centres concernant la gestion administrative, financière, juridique, pédagogique et stratégique de leur structure. Ces questions sont extrêmement variées et touchent à tous les aspects de la vie des centres.

Nous avons, d'une part, assuré la transmission des informations générales, politiques, administratives, officielles vers nos membres, et de l'autre, garanti la prise en compte de chaque situation individuelle problématique vécue par les centres. Nous avons relayé, discuté, et sommes intervenus pour porter ces réalités à la connaissance de l'ensemble des secteurs et des politiques.

► **Accompagnement juridique**

Le service juridique réalise une veille juridique, répond aux questions des membres et apporte un soutien régulier à l'équipe.

COMPTES ET BILANS 2017

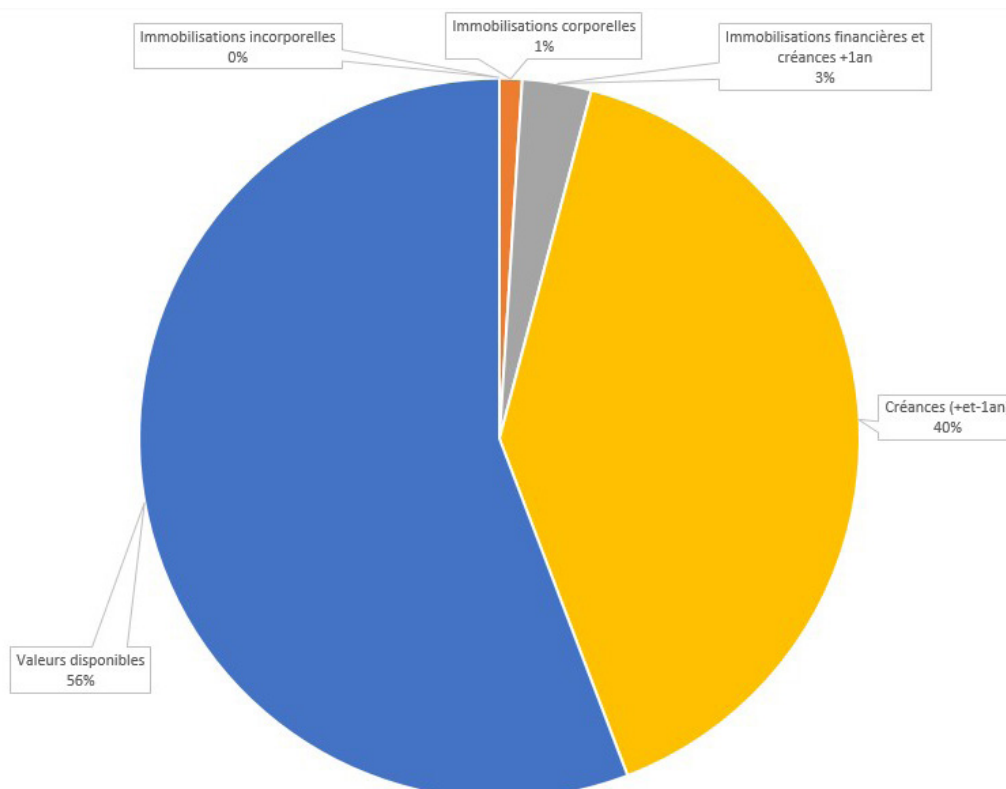
Le rapport d'établissement des comptes et bilans tel qu'il a été élaboré par la *SCRL Bilans Services Renault* précise que la situation active et passive (compte de résultat) établie au 31/12/2017 exprime un total bilantaire de 631.194,63€ dont une perte pour l'exercice d'un montant de 606.59€. Les principaux investissements de l'association sont amortis à des taux linéaires de 33%.

Les immobilisations financières sont constituées exclusivement de garanties financières (immobilier), d'une participation financière dans une société à finalité sociale ainsi que d'une mise à disposition de fonds à long terme dans une association membre. Plusieurs autres créances sont également en cours. Les créances à court terme s'élèvent à 149.000€ dont presque la moitié est représentée par la FISSAAJ. L'avoir social s'élève à 121.770.26€.

Les charges d'exploitation de 102.113€ sont en diminution de 18.000€. Les rémunérations qui s'élèvent à 612.426€ sont en augmentation (28.000€) par rapport à l'exercice précédent. Les recettes sont principalement constituées de subsides (576.000€), de facturations et récupérations de frais (95.000€) et de conventions d'adhésion (71.400€).

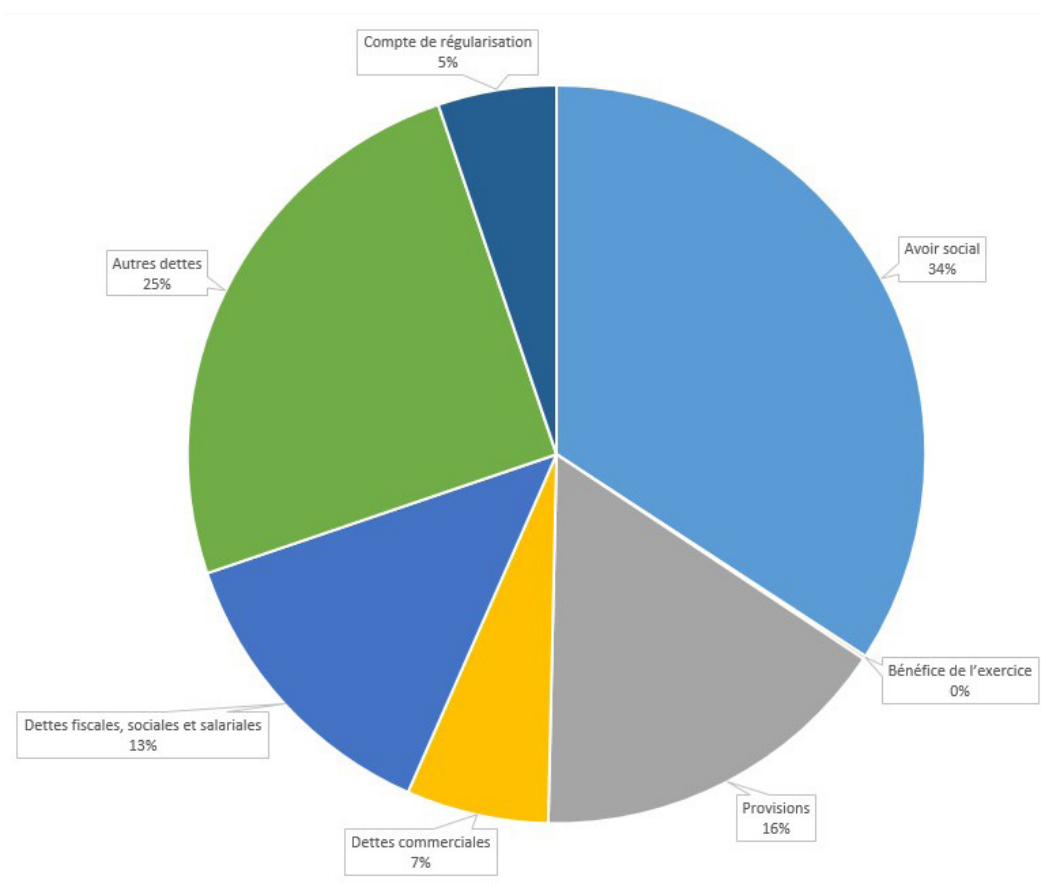
Actifs

Immobilisations incorporelles	0,00€
Immobilisations corporelles	5.913,39€
Immobilisations financières et créances +1an	18.124,00€
Créances (+et-1an)	234.686,44€
Valeurs disponibles	326.470,60€
Compte de régularisation	0,00€
TOTAL	631.194,63€



Passifs

Avoir social	143.197,48€
Bénéfice de l'exercice	-606,59€
Provisions	67.000,00€
Dettes financières	0,00€
Dettes commerciales	26.097,97€
Dettes fiscales, sociales et salariales	55.186,25€
Autres dettes	104.745,17€
Compte de régularisation	21.743,05€
TOTAL	631.194,63€



COMMUNICATION

Les nombreux objectifs énoncés dans le Rapport d'activités précédant ont pu faire l'objet d'une réalisation concrète en cours d'année.

SITE INTERNET

Suite à une mise à jour du site <http://acfi.be> réalisée en cours d'année 2016, nous avons constaté de nombreuses visites. En cours d'année 2018 nous allons travailler avec nos membres pour réactiver l'utilisation de l'intranet qui sera repensé et optimisé. Voici quelques statistiques globales concernant l'année 2017 complète.



Comparaison

	Année 1	Année 2
Sessions	3965	4861
Utilisateurs	3170	3905
Pages vues	9629	11 000
Pages/sessions	2,43	2,26
Durée des sessions	00:01:39	00:01:22
Taux de rebond	54,98%	58,01%

Année 1 = du 23 mai au 31 décembre 2016 (début du compteur Google Analytics)

Année 2 = du 1er janvier au 31 décembre 2017

Nous pouvons constater que les chiffres sont très intéressants. Le nombre de visites et d'utilisateurs sont corrects. Le site est efficace et l'information semble capter le visiteur.

Cependant, le taux de rebond (ratio indiquant le nombre de personne ayant quitté le site sans réellement le visiter) est plus élevé et la durée des sessions est plus courte. Nous pouvons interpréter cette tendance comme un manque d'adéquation entre le contenu et la recherche du visiteur.

Lors de l'année 2017, nous n'avons pas diffusé le site auprès de nos membres. Une nouvelle présentation semble plus que nécessaire afin de relancer et de permettre aux membres de se réappropriier le site internet et l'intranet. Une réunion présentant la communication de la Fédération est prévue en mars 2018.

TOP 10 DES PAGES LES PLUS CONSULTÉES

- ▶ Page d'accueil : 2 360 vues ;
- ▶ Equipe ACFI : 1 036 vues ;
- ▶ Offres d'emploi : 817 vues ;
- ▶ Nos projets : 498 vues ;
- ▶ Nos membres/Echaffaudage: 456 vues ;
- ▶ Qui sommes-nous : 428 vues ;
- ▶ Nos membres/Femmes Actives : 419 vues ;
- ▶ Nos membres/Petits boulots de boulot : 406 vues ;
- ▶ Nos partenaires : 246 vues.

NEWSLETTER - ACFI NEWS

L'ACFI-FIAS a créé 11 newsletters au cours de l'année 2017 à destination de ses membres. L'ACFI News est une page d'information mensuelle qui traite principalement de sujets juridiques, administratifs, d'actualités de la Fédération mais également des membres, d'événements, de formations et séminaires,...

Cette Newsletter est envoyée par e-mail et est affichée dans l'intranet du site. Un travail de mise en forme sera réalisé en cours d'année 2018.

SUIVI 2017

► **Optimisation du parc informatique**

Nous avons créé une réserve de matériel informatique afin d'éviter un arrêt de travail involontaire. Nous avons optimisé la sécurité du serveur, investi dans du nouveau matériel et établi des procédures quant à la gestion du parc informatique.

► **Communication interne**

Nous avons réalisé un travail important sur le serveur afin de mieux le structurer et ainsi permettre une meilleure collaboration. Nous avons organisé plus de 10 réunions d'équipe et de nombreux stand-up meeting afin de faciliter les échanges et une bonne communication.

► **Communication externe**

Outre la réalisation de documents informatifs (visuels et autres outils de communication), une farde de présentation de la Fédération a été mise à jour et a été largement distribuée lors d'assemblées, d'événements et salons. Le site internet et la nouvelle newsletter ont été optimisés et régulièrement mis à jour.

► **Renforcement de l'identification à la Fédération**

Le travail d'identification à la Fédération nous a permis d'identifier un manque d'utilisation des outils déjà créés. En effet, le site internet et l'intranet, les réunions et échanges que nous avons pu avoir avec nos membres, ont été très utiles. Ce travail d'identification est à comprendre sur le long terme. Nous sommes dorénavant très actifs auprès de nos membres afin de les accompagner au mieux.

► **Participation à l'organisation d'événements**

Le service communication participe ponctuellement à la création de documents et visuels et apporte une aide à la diffusion d'événements.

► **Couverture plus importante des projets de l'ACFI-FIAS**

Dans le cadre des projets en cours, la communication s'est révélée très importante et conséquente. Ponctuellement, plusieurs travaux se sont succédés tels que de la création de site internet, de newsletters, de visuels, de gestion des réseaux sociaux,...

► **Travail de mise en forme sur le Rapport d'activités**

Nous avons longuement travaillé sur une nouvelle version du rapport d'activités. La forme a été modifiée. Il a été réalisé sur le logiciel Adobe InDesign.



OBJECTIFS 2018

- ▶ Evaluation de l'utilité des réseaux sociaux dans la stratégie de communication ;
- ▶ Participation active dans le Groupe de travail Communication de l'InterFédé des CISP ;
- ▶ Développement et amélioration de la communication des projets mis en place par la Fédération ;
- ▶ Création de visuels afin d'améliorer l'identification ;
- ▶ Sensibilisation des membres face à la communication et les outils existants ;
- ▶ Assurer un suivi sur tous les supports proposés aux membres ;
- ▶ Optimiser le parc informatique et en assurer la bonne gestion ;
- ▶ Améliorer les outils mis en place ;
- ▶ Mettre en place d'une politique de protection des données en prévision du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données.

REPRÉSENTATION PATRONALE

L'ACFI-FIAS occupe divers mandats au sein d'organisations patronales représentatives des secteurs non-marchands. Cela permet d'être au fait de l'actualité politique et sociojuridique des secteurs et d'assurer les intérêts patronaux intersectoriels dans le cadre de la concertation sociale.

UNISOC

L'ACFI-FIAS est membre de l'assemblée générale de l'organisation patronale fédérale des secteurs à profit social en Belgique, ainsi que de plusieurs groupes de travail.



La fédération participe à l'AG et au « groupe consultatif droit social » ainsi qu'à des travaux ponctuels en fonction de l'actualité.

Le GC droit social se réunit mensuellement et traite des sujets en lien avec les travaux menés au sein du Conseil National du Travail et du Conseil Central de l'Economie. Ce groupe étant consultatif, l'apport des membres est régulièrement demandé et ces réunions servent tant à maintenir les membres au courant des évolutions les plus récentes qu'à récolter leurs avis, qui sont ensuite portés à la connaissance des instances légiférantes.

- ▶ Participation au groupe spécifique : problématiques européennes touchant le secteur à profit social.
- ▶ Participation au groupe spécifique : réforme des sociétés envisagée par le ministre de la justice Koen Geens.
- ▶ Mise en place d'un groupe de travail RGPD.

UNIPSO

Les mandats au sein du conseil d'administration de l'Union des entreprises à profit social (non-marchand) en région Wallonne sont répartis, pour notre secteur, entre la CESSOC et la FESEFA. L'ACFI-FIAS est informée des sujets traités par ces fédérations et dispose d'un mandat à l'assemblée générale de l'UNIPSO.



La FISSAAJ, fédération avec laquelle l'ACFI-FIAS entretient des synergies très importantes, dispose de plusieurs mandats conséquents à l'UNIPSO ce qui implique de facto que l'ACFI-FIAS a l'opportunité de suivre les travaux et d'alimenter les débats. La fédération a poursuivi le travail de négociation dans le cadre de la réforme des APE wallons.

L'ACFI-FIAS assume un mandat au sein du groupe de travail « emploi formation ». Ce groupe se réunit mensuellement afin de traiter les questions spécifiques à ces deux thèmes. La grande majorité des emplois de nos centres étant financés par les aides à l'emploi et la fédération est particulièrement attentive à ce sujet.

FESEFA

La FESEFA est la Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes. L'ACFI-FIAS dispose d'un mandat au conseil d'administration et à l'assemblée générale.

C'est par le biais de son appartenance à la FESEFA que l'ACFI-FIAS est représentée au sein de la Confédération des employeurs du secteur sportif et socio-culturel (CESSOC) qui représente les employeurs privés de ces secteurs pour les régions francophones et la communauté germanophone. La CESSOC représente également ces secteurs dans le cadre des fonds sociaux de la commission paritaire 329.02, 329.01 et 329.00.



En tant que membre du CA de la FESEFA, l'ACFI assiste aux travaux sur base mensuelle, ainsi qu'à ceux de la chambre spécifique à l'ISP. Les thèmes traités au sein du CA portent sur les matières des sous-commissions paritaires 329.02 et 329.01 (y compris les fonds sectoriels Maribel et 4S).

Le principal dossier pour l'ACFI-FIAS a été la réforme des aides à l'emploi en Wallonie. Le secteur des CISP a été le secteur « test » auquel la réforme a été appliquée dès janvier 2017. La modification des APE devrait être d'application à l'entière du secteur non-marchand courant 2017 voir début 2018.

La FESEFA a donc été, après consultation de ses administrateurs et en collaboration avec d'autres représentants du secteur, garante des intérêts du secteur lors des négociations avec le politique.

La FESEFA a également traité de la sauvegarde des données sensibles des stagiaires lors de récoltes de celles-ci (en interpellant la commission de protection de la vie privée) et de la répartition équitable des emplois Maribel Social.

L'affiliation à la FESEFA permet à l'ACFI-FIAS ainsi qu'à ses membres de bénéficier de l'expertise de son équipe dans certains dossiers et de formations juridiques.

La réforme des APE a fait l'objet de nombreuses négociations en Wallonie dans le courant 2017. Cela a accaparé une partie des travaux de la FESEFA. Un autre dossier important sera celui des accords du non-marchand attendus en région wallonne ainsi qu'en communauté française et en région de Bruxelles-Capitale.



MANDATS

La Fédération dispose de mandats au sein de :

- ▶ La Plateforme Economie Sociale ;
- ▶ Concert'ES ;
- ▶ CBENM ;
- ▶ Comité Européen de Coordination ;
- ▶ SAW-B ;
- ▶ RES.

INTERFÉDÉ

En Wallonie, il existe cinq fédérations, auxquelles sont affiliés la toute grande majorité des centres du secteur de l'ISP et polysubventionné, ayant des projets particuliers mais s'inscrivant dans cette branche : AID, ALEAP, CAIPS et Lire et Ecrire Wallonie.

Au 31 décembre 2017, nous pouvons compter sur 157 opérateurs agréés presque tous affiliés à l'une ou l'autre des fédérations. Ces cinq fédérations ont voulu se doter d'un organe central afin de rassembler leurs paroles en un lieu et de permettre la promotion du secteur.

L'Interfédé est donc une émanation des cinq fédérations, qui en constituent son conseil d'administration. Depuis ce CA sont créés divers groupes de travail ad hoc en fonction des besoins du secteur (permanents ou pas).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA de l'IF est composé des 5 fédérations. Il s'est réuni 10 fois en 2017 et s'est principalement positionné sur les points suivants :

- ▶ Le suivi et la mise en œuvre du nouveau décret CISP ;
- ▶ La réforme des points APE et conversion des points ;
- ▶ La mise en place du Salon de la formation et de l'ISP le 18 mai 2017 ;
- ▶ La défense et la promotion du secteur auprès des politiques et du cabinet du ministre Jeholet ;
- ▶ Le suivi des agréments et des appels à projet ;
- ▶ La concertation IF/FOREM.

GROUPES DE TRAVAIL

GT COMMUNICATION

L'ACFI fait partie du groupe de travail Communication de l'Interfédé. Un représentant de chaque fédération a assisté aux nombreuses réunions en 2017. C'est aujourd'hui un acteur clé de la communication sectorielle des CISP. Il permet une communication constructive avec les fédérations.

Les différents travaux abordés et/ou réalisés :

- ▶ Diffusion de la nouvelle charte graphique de l'Interfédé ;
- ▶ Création et réalisation du premier salon de l'ISP le 18 mai 2017 ;

- ▶ Construction d'un nouveau plan de communication à long terme ;
- ▶ Création du nouveau site internet de l'Interfédé ;
- ▶ Réflexion sur le Mémoire et réalisation d'un rétroplanning ;
- ▶ Suivi des demandes formulées par le CA en terme de communication ;
- ▶ Définition de nouveaux objectifs 2018.

GT ESSOR

L'Essor est le magazine trimestriel publié par l'Interfédé. Les cinq fédérations - ACFI-FIAS, les AID, ALEAP, CAIPS et Lire et Ecrire Wallonie - participent à sa mise en œuvre. Celles-ci contribuent aux choix des thématiques qui feront l'objet des futures publications. Les membres des fédérations prennent également part à la rédaction et à la correction des articles. Ils se réunissent afin d'apporter leurs réflexions sur la ligne éditoriale à suivre et les éventuelles modifications qui pourraient être apportées aux numéros à paraître.

Le GT ESSOR s'est réuni régulièrement sur l'année 2017 et a édité les 4 numéros suivants :

- ▶ [ESSOR N°79 : Carte de visite du secteur](#) ;
- ▶ [ESSOR N°80 : Les CISP, acteur de développement local](#) ;
- ▶ [ESSOR N°81 : Programme de formation 2017-2018](#) ;
- ▶ [ESSOR N°82 : Nouvelles technologies : gadget ou vecteur pédagogique en ISP ?](#)

GT EVALUATION

Dans la suite du travail réalisé en 2016, l'accompagnement coordonné par CITAD'EL a donné lieu à un rapport. Le secteur CISP a souhaité – comme il l'a fait sur d'autres questions - augmenter la réflexivité des acteurs et le professionnalisme de leurs pratiques dans le domaine de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis.

Comme il est d'usage dans le secteur, les processus de formation et de co-construction d'outils méthodologiques sont menés par une démarche participative, afin de favoriser, tant pour les fédérations et mouvement que pour les centres, les conditions d'organisations apprenantes. Dans cette optique, l'accent est mis sur le travail réel des professionnels, levier essentiel de l'amélioration des pratiques.

Pour cette raison, ces deux axes sont au cœur du travail d'accompagnement du Groupe de travail « Evaluation et reconnaissance des acquis » :

- ▶ Une démarche de co-construction par le Groupe de travail « Evaluation et reconnaissance des acquis » (GT ERA) de repères communs, afin de définir des méthodologies cohérentes

avec une vision partagée ;

- ▶ Un travail à partir des pratiques réelles, lors de rencontres avec des représentants de Centres sur leurs pratiques d'évaluation, afin de capitaliser sur l'expertise des acteurs au service des compétences collectives.

GT PÉDAGOGIQUE

Le GT pédagogique est composé de représentants des 5 fédérations et travaille à la mise en œuvre des politiques et décisions qui émanent de la Commission pédagogique. Cela s'est concrétisé, entre autre, par les travaux suivants :

- ▶ « Étude sur les besoins en compétences et formations des travailleurs du secteurs CISP » : le GT pédagogique a entamé une réflexion sur l'offre de formation de l'IF.

Cette étude est en cours et se poursuivra sur 2018. Elle a pour objet d'actualiser les besoins en compétences et en formation identifiés en 2004 (Etude FTU) et identifier les pistes concrètes d'actions à mener pour la formation des travailleurs et des équipes qui répondent aux besoins des personnes, des équipes, des institutions et donc du secteur.

- ▶ Mijotés du secteur :

Une rencontre a eu lieu le 9 juin avec 7 centres. Organisation d'une rencontre entre centres CISP de la filière Horeca pour février 2018.

- ▶ Suivi du programme de formation de l'Interfédé ;
- ▶ Référentiels : Elaboration d'une grille et outils de référence sur les savoirs de base ;
- ▶ Travail sur un référentiel sur le métier d'accompagnateur social ;
- ▶ Wallangues : suivi du projet ;
- ▶ Formaform : travail de balisage et réflexion politique suite à la demande de partenariat.

COMMISSION PÉDAGOGIQUE

La Commission pédagogique s'est réunie à 3 reprises afin de définir la politique pédagogique de l'Interfédé en lien avec le CA, et le cadre de travail du GT pédagogique.

La Commission pédagogique a réalisé son plan d'action formation 2018-2020 en tenant compte des enjeux et des pistes d'action du plan d'action formation 2014-2016, régulièrement mis à jour et prolongé en 2017 ainsi que de l'évaluation des actions menées au cours de la période.

Huit axes de travail ont été développés en lien avec les missions et objectifs du plan d'action de l'Interfédé.

Accompagnateur social : une démarche a été initiée par la commission pédagogique pour élaborer les contours de la fonction d'accompagnateur social en CISP.

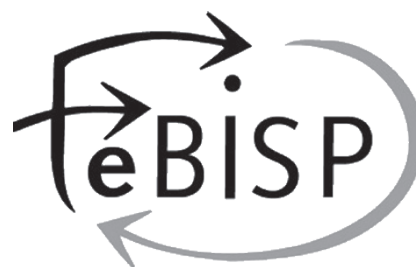
Cette démarche s'inscrit dans l'action de formation des travailleurs du secteur et vise à préciser les contours de cette fonction en vue de décider de l'opportunité de produire un référentiel de formation pour celle-ci.

FEBISP

La Fédération Bruxelloise des organismes d'Insertion SocioProfessionnelle et d'Économie Sociale d'Insertion (FEBISP) représente 74 structures et 92 projets actifs dans ces deux secteurs.

L'ACFI-FIAS et la FeBISP ont renforcé leur concertation depuis 2013. Cette concertation se traduit à travers diverses actions :

- ▶ Rédaction de notes communes ;
- ▶ Positions en Plate-Forme ES ;
- ▶ Réflexion commune sur le cadre législatif ESI.



Parallèlement à l'accompagnement individualisé aux centres affiliés, l'ACFI-FIAS participe à certains midi febisp (en fonction des thématiques abordées) et aux AG ISP & ESI de la FEBISP, afin de soutenir ses membres, de défendre et promouvoir au mieux les intérêts du secteur. À noter qu'en économie sociale, l'essentiel des discussions portait sur la future ordonnance ESI.

Plusieurs thématiques ont été abordées lors de ces AG sectorielles, citons entre autre :

- ▶ Avancement du plan d'actions de la FeBISP (suivi -Actualisation 2017) ;
- ▶ Projet Plan de formation 2020 ;
- ▶ La réforme du décret ISP (suivi) ;
- ▶ Le futur cadre législatif ESI en RBC.

PROJETS

CANAPALÉA [2015-2018]

DESCRIPTION DU PROJET

Porteur du projet : Etudes et chantiers (France)

4 pays : France, Italie, Espagne, Belgique



La finalité du projet européen Erasmus + « CANAPALEA » est de permettre aux entreprises de la construction, y compris les entreprises sociales actives dans le champ de l'écoconstruction, de répondre à des marchés de la construction et rénovation en chanvre.

Les objectifs sont multiples :

- I. Professionnaliser les entreprises sociales et traditionnelles de la construction sur une maîtrise fine des caractéristiques et techniques de mise en œuvre du chanvre, grâce à des formations modulaires qualifiantes, des mobilités européennes reconnues, des expérimentations en lien avec les labos de recherche, une pédagogie de formation adaptée.
- II. Professionnaliser des publics en insertion sur les techniques en chanvre (future main d'œuvre des entreprises de la construction) grâce à un parcours qualifiant et des mobilités européennes.
- III. Faire comprendre aux architectes, économistes de la construction, bureaux d'études, bureaux de contrôle quelles sont les propriétés du matériau chanvre et son utilisation.
- IV. Rassurer de manière objective, montrer que c'est possible de construire ou rénover en chanvre aux donneurs d'ordre publics.

RÉALISATIONS ET BILAN 2017

En 2017, les référentiels de compétences ont été réalisés par le GIP-FAR ce qui a permis à l'équipe de l'ACFI de réaliser les référentiels de formation suivant :

- ▶ Mettre en œuvre un système constructif à base de chanvre : blocs chaux-chanvre ;
- ▶ Mettre en œuvre une isolation à base de chaux-chanvre d'une paroi verticale par banchage ;
- ▶ Mettre en œuvre un enduit de finition avec du chanvre.

Du 21 au 23 juin 2017, l'ACFI était en charge de l'organisation d'un comité de pilotage ainsi que de l'organisation du second séminaire de dissémination.

Le séminaire organisé le 22 juin avait pour thème « *Chanvre et insertion : une opportunité pour l'éco construction en Europe* ».

Au programme de ce séminaire nous avons eu le témoignage d'acteurs de l'insertion compétents en chaux-chanvre et nous avons abordé l'avenir de l'écoconstruction.

Le public cible du séminaire était composé des chantiers écoles, d'entreprises sociales, de personnes du secteur de l'écoconstruction (architectes, professionnels, etc.)

Participation au Comité de pilotage organisé les 19 et 20 octobre à Paris, lors de cette réunion trans-nationale nous avons principalement abordé la réalisation du guide ainsi que les référentiels.

OBJECTIFS 2018

Réalisation du guide par les partenaires et des dernières mobilités.

CAP'INCLUSION [2016-2020]

DESCRIPTION DU PROJET

Porteur du projet : L'ACFI-FIAS

Partenaires du projet :

- ▶ **FEBRAP ;**
- ▶ **La Ferme Nos Pilifs, Jeunes Jardiniers, APAM et Citeco** (*Entreprise de Travail Adapté*) ;
- ▶ **Jeunes Schaerbeekois au Travail et Bonnevie** (*Centres d'Insertion Socioprofessionnelle*) ;
- ▶ **Proximité Santé et les Capucines** (*Economie Sociale d'insertion*).



Le projet Cap'Inclusion **vis** à **orienter et à favoriser l'ouverture des formations professionnelles aux personnes en situation de handicap léger en vue de maximiser leurs chances d'accéder à l'emploi.**

Les **publics cibles directs** sont les personnes en situation de handicap léger, les formateurs en ISP, les chefs d'équipe en Economie Sociale et les moniteurs en ETA. Il s'agit de personnes motivées à l'idée de s'insérer dans le monde du travail de manière durable. Elles recherchent dans le projet Cap'Inclusion une valeur ajoutée dans leur démarche de recherche d'emploi. Ces personnes s'impliquent pleinement dans le projet et souhaitent obtenir une formation qualifiante ou une possibilité d'embauche. Les **bénéficiaires indirects** sont, quant à eux, les institutions accueillant des personnes en situation de handicap, le monde de l'entreprise et les autres structures ISP/ETA/ES.

Pour ce projet, un **comité de pilotage et un comité d'accompagnement** ont été mis en place. Le comité de pilotage réunit les partenaires au moins une fois par trimestre, son rôle étant d'assurer un

suivi conformément aux décisions du comité d'accompagnement. Ce-dernier est, quant à lui, composé des représentants du Collège chargé de la Politique d'Aide aux Personnes handicapées et du Service PHARE. Ce comité veille à la conformité du projet par rapport aux objectifs initiaux, valide le rapport de l'activité et autorise la liquidation de la dernière tranche de subvention.

Un plan d'action a été défini en début de projet. En 2016, il s'agissait de la phase préalable consistant à la mise en contact des secteurs de l'aide aux personnes handicapées, de l'insertion socioprofessionnelle et des employeurs potentiels. Lors de cette première année, une charte graphique a été établie. et le comité a créé le logo, une brochure et le site internet.

L'*Etape 1* consistait à *outiller les acteurs de terrain dans leur accompagnement des personnes en situation de handicap*. Cette étape s'inscrit sur le long terme et sera donc poursuivie de 2017 à 2020.

Une partie de l'*Etape 2 : développer un module de détermination « secteurs d'activités » pour les stagiaires en situation de handicap*, a été réalisée en cours d'année 2016. Cette année, la seconde partie concerne la phase de test ainsi que l'implémentation de ce module.

RÉALISATIONS ET BILAN 2017



Poursuite de l'étape 1 : outiller les acteurs de terrain

Formation Premiers secours

A la demande du personnel encadrant impliqué dans le projet, une formation premiers secours à été organisée. Les participants ont suivi 3 jours de formation Croix-Rouge et ont par la suite passé leur certificat de secourisme. Cette formation s'est déroulée les 9, 11, 25 et 27 janvier 2017.

Formation en orthopédagogie

La formation s'est déroulée les 14, 16, 21 et 24 février 2017. Objectifs généraux :

- ▶ 2 journées durant lesquelles ont été abordées les notions de base de l'orthopédagogie et techniques d'éducation spécialisée : l'individualisation, l'observation, la communication,

l'environnement, le renforcement, ... ;

- ▶ 2 journées ont ensuite été occupées par l'étude des handicaps rencontrés : déficience intellectuelle, autisme, déficience physique, comportements défis. Caractéristiques ainsi qu'indications et contre-indications dans l'accompagnement de ce public cible.

Les résultats attendus étant :

- ▶ Acquisition de l'attitude et la posture à adopter face aux personnes en cas de crises/agressivité, travail en confiance, distance, etc ;
- ▶ Réponses pratiques face aux différents cas de handicaps rencontrés et des bons gestes à avoir en fonction des situations.

Réalisation de la seconde partie de l'étape 2

« Tester et implémenter le module de détermination lors des rencontres avec les potentiels stagiaires en entretiens individuels ».

Pour rappel, le module de détermination « secteurs d'activités » vise à accompagner le public cible du projet dans son parcours d'insertion, via :

- ▶ Un bilan des compétences, connaissances et motivations du candidat ;
- ▶ Une orientation vers des formations ou métiers adaptés ;
- ▶ Un ou plusieurs stage(s) de découverte liés aux différents métiers choisis ;
- ▶ Un suivi étroit par un jobcoach tout au long du parcours de formation ou d'emploi.

En 2017, nous avons comptabilisé 45 suivis de candidats.

Parallèlement, nous avons poursuivi la mise en contact des secteurs de l'aide aux personnes handicapées, de l'insertion socioprofessionnelle, de l'économie sociale et entretien du réseau. Nous avons collaboré avec CTV-Medias, le Bataclan, Actiris, la Febrap, etc.

OBJECTIFS 2018

En 2018, les actions à mener consisteront notamment à :

- ▶ Travailler à l'élaboration du module de formation destiné au personnel en charge de l'accueil des stagiaires en situation de handicap ;
- ▶ Elargir le partenariat afin de répondre au mieux à la demande des personnes qui rejoignent le projet ;
- ▶ Organiser tous les trois mois d'une réunion entre travailleurs sociaux. La réalité de terrain apportant une valeur ajoutée et un meilleur accompagnement des stagiaires. Il s'agit ici de confronter les expériences, les points de vue et d'apporter des propositions concrètes favorisant le bon déroulement du projet ;
- ▶ Créer et mettre en pratique d'un calendrier auprès de chaque partenaire accueillant des stagiaires. Des places de stages et le personnel d'accompagnement seraient réservés au projet Cap Inclusion. Cette mesure vise à apporter plus de flexibilité et d'efficacité dans la gestion du planning de placement des stagiaires ;
- ▶ Ouvrir le projet à d'autres filières de métiers proposées aux candidats stagiaires. La demande de stage de découverte émanant du public-cible s'orientant majoritairement vers des métiers de l'Horeca, administratif ou encore de la vente.

MOI, MON PÈRE, MON GRAND-PÈRE [2017]

Porteur du projet : ACFI-FIAS

Partenaires du projet :

- ▶ Centre d'insertion socioprofessionnelle Bonnevie (Molenbeek) ;
- ▶ Le Monde Des Possibles ASBL (Liège) ;
- ▶ La Compagnie de Théâtre-Action Barbiana.

DESCRIPTION DU PROJET

Depuis plusieurs années et encore plus aujourd'hui, différentes mesures sont prises afin d'encourager l'expression des minorités culturelles, de favoriser le dialogue avec ces dernières et d'enrayer le racisme. Le constat :

- ▶ une méconnaissance des différentes cultures qui amènent à un « non dialogue » et une mauvaise communication entre les stagiaires, les immigrés, les demandeurs d'asile des centres d'insertion socio-professionnelle et d'éducation permanente ;
- ▶ La constatation des encadrants que l'opportunité de prendre la parole n'est pas donnée aux

stagiaires ou aux personnes immigrées arrivant.

Il nous semblait important d'amener chaque personne à prendre la parole. Nous avons donc travaillé conjointement avec la compagnie de théâtre-action afin de mettre sur pied des modules d'animations au sein desquels, encadrants et stagiaires, travaillent ensemble sur la mixité, le vivre ensemble et la vision plurielle de notre citoyenneté.

RÉALISATIONS ET BILAN 2017

Nous avons travaillé avec un partenaire « Le Monde des Possibles », nous avons donc touché le public émanant de cette ASBL.

Nous avons revu nos objectifs de départ, à savoir, les portraits-photos et vidéos ainsi que la mise en place d'une exposition destinée au grand public. En effet, le budget alloué ne nous permettait pas de mettre en œuvre ces réalisations. Toutefois, nous avons bien mis sur pied nos ateliers de prise de paroles.

Nous avons retravaillé la thématique au fil des différents ateliers animés par la Compagnie de Théâtre Action Barbiana avec pour objectif de répondre aux besoins du terrain. Notre présent projet s'intitule donc : « Êtes-vous heureux ? ».

Nous avons travaillé avec un groupe d'environ 10 à 16 personnes sur une période de deux mois.

- ▶ Mise en contact des différents intervenants ;
- ▶ Ateliers.

Prise de parole afin de :

- ▶ Donner l'occasion d'être reconnu, valorisé par le groupe social, porter un regard différent sur soi, sur la collectivité, exister collectivement ;
- ▶ Déconstruire les stéréotypes raciaux ;
- ▶ Être convaincu que l'expérience proposée en vaut la peine ;
- ▶ Rassurer la personne que ses insignes tiendront le coup et qu'il ne sera pas mis en danger.

Portraits Photos-Vidéo : narrer sa ville, sa vie, son histoire

Nous avons mis sur pied le spectacle de théâtre « Êtes-vous heureux ? » sur une trentaine de minutes avec tous les participants. Celui-ci a fait l'objet d'une représentation le 25 juin 2017 sur la place de la Médiacité à Liège dans le cadre des Fêtes de la musique.

EU.COOL [2017-2019]

DESCRIPTION DU PROJET

Porteur du projet : ACFI-FIAS

Partenaires du projet :

- ▶ CEC (B) ;
- ▶ Klimaka (GR) ;
- ▶ Pro Vocatie (RO) ;
- ▶ Scuola Centrale Formazione (I) ;
- ▶ Bonnevie (B) ;
- ▶ Femmes actives (B) ;
- ▶ ESOPE (B) ;
- ▶ Le monde des possibles (B).



Eu.Cool a pour but fondamental d'initier un grand débat citoyen autour de l'avenir de l'UE en y intégrant des populations a priori peu impliquées dans le débat politique en général : les stagiaires des centres d'insertion, leur entourage culturel (jeunes issus de zones fragiles), les habitants des quartiers, les jeunes et entourage des centres et réseaux, les travailleurs des centres.

RÉALISATIONS ET BILAN 2017

- ▶ Un séminaire de lancement du projet les 9 et 10 novembre 2017 : présentation du projet & ateliers de discussion ;
- ▶ Création d'un questionnaire ;
- ▶ Création d'un site internet <http://eucool.eu> ;
- ▶ Création d'une charte graphique et divers visuels ;
- ▶ Création d'une Newsletter, d'une page Facebook, d'un compte Twitter et Youtube.

OBJECTIFS 2018

- ▶ Résultat et analyse des réponses au questionnaire ;
- ▶ Des rencontres nationales et transnationales dans chaque pays partenaire en 2018 ;
- ▶ Diffusion des revendications, actions et propositions émises par les jeunes ;
- ▶ Finalité : création d'un outil éducatif à la citoyenneté européenne.

PAVE THE WAY [2017-2019]

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet Pave The Way a pour objectif d'« ouvrir la voie à un entrepreneuriat social » à l'ambition de construire des outils (notamment une plateforme d'échange), permettant aux acteurs de la vie sociale – à savoir des entreprises mais aussi des jeunes – de se lancer dans l'univers de l'entrepreneuriat social.

Porteur du projet :

- ▶ Bulgarie (GIS – Transfercenter Foundation).

Partenaires du projet :

- ▶ Belgique : (CEC et ACFI) ;
- ▶ Italie : Fondazione L. Clerici ;
- ▶ Espagne : Fundacio Privada Trinijove.



RÉALISATIONS ET BILAN 2017

- ▶ Rencontre de lancement à Sofia.

OBJECTIFS 2018

- ▶ Récolte et analyse des expériences d'entrepreneuriat social à partir de deux questionnaires ;
- ▶ Réalisation de la plateforme d'échange.

OBJECTIFS 2018

L'année prochaine verra se poursuivre les projets ACFI en cours (Eu.cool, Canapalea, Cap'Inclusion, ...). La fédération continue à développer son réseau et ses projets européens. Nous travaillerons en faveur :

- ▶ D'un accès direct du secteur (centres et fédérations) aux ressources (programme), du FSE ;
- ▶ D'une participation directe du secteur à la définition des priorités et des actions du FSE ;
- ▶ D'une participation du secteur (fédérations et IF) à l'élaboration, l'évaluation et le suivi du programme opérationnel ;
- ▶ De la facilitation de la participation du secteur (IF) aux instances de gestion du FSE.

Nous prévoyons également de renforcer notre participation à travers nos différents mandats et, en particulier, de pouvoir développer le volet économie sociale.

Plusieurs projets, notamment en lien avec les thématiques de la citoyenneté et l'opportunité de donner la parole aux jeunes du secteur, seront déposés et proposés aux centres.

Nous voulons poursuivre et développer des partenariats solides et productifs avec les membres intéressés, afin de renforcer la place de la fédération et de représenter au mieux le secteur aux niveaux régional, national et transnational.

L'ACFI pourra également profiter des réflexions et démarches entamées au niveau sectoriel et porter ses dossiers (comme le statut et l'accompagnement psycho-social des stagiaires, la valorisation des compétences ou le suivi-post formation,...) au premier plan puisqu'en 2018 c'est Daniel Therasse qui occupera le poste de président de l'Interfédé.

Nous travaillerons notamment, en lien avec nos membres et les autres fédérations, à un memorandum à porter dans le cadre des élections de 2019.

Au niveau politique le suivi de la réforme APE et la concertation avec le Forem et le cabinet seront les priorités. Nous voulons revaloriser le statut des stagiaires et des personnes du secteur ISP, et redonner aux CISP les moyens de garantir leurs missions principales, de rester un lieu d'émancipation individuelle et collective.

Enfin, notre équipe devrait se voir complétée et en partie redéfinie pour correspondre au mieux aux besoins et réalités internes et du terrain.



CONCLUSION

Le contexte social et sectoriel de cette année n'a pas facilité le travail des acteurs du secteur.

Si nous avons pu assurer tous les suivis et rempli notre rôle fédérateur sur la majorité des objectifs que nous nous étions fixés (projets, communication, accompagnement des membres, finances...), nous devons encore avancer sur d'autres priorités que nous avons établies, comme le développement de l'économie sociale, les synergies entre nos membres wallons et bruxellois ou l'offre de formation qui nous tiennent particulièrement à coeur.

Il est clair que la situation politique nous laisse présager une année 2018 pleine de défis et de combats pour la survie du secteur et la défense de notre public. Nous sommes prêts.



ACFI-FIAS

Fédération des Initiatives et Actions Sociales
Action Coordonnée de Formation et d'Insertion

Chaussée de Boondael 6 bte 14 - 1050 Bruxelles
fias.acfi@acfi.be - info@acfi.be - daniel.therasse@acfi.be
www.acfi.be